

Décision

Générale

colonial

Décision n° 420 du 2 avril 1946

n° 420

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 avril 1946

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1946

Date du numéro

30 avril 1946

TEXTE INTÉGRAL

Un passage par voie maritime a été accordé de Djibouti à Marseille à M. Denis, inspecteur général de l'agriculture, chef de la mission du Lac Assal. Les frais afférents à ce déplacement seront supportés par le budget local de la Côte française des Somalis.